dialog
Dialogue
Dialogo

Integration
Intégration
Integrazione

Encouragement linguistique sur le lieu de travail

Conseils à l'intention des PME

Le lieu de travail est l'endroit idéal pour permettre aux employées et employés allophones de mettre en pratique, d'élargir et de consolider leurs connaissances de la langue française.

Les employeuses et employeurs y contribuent eux aussi de manière simple et variée.

Cet encouragement s'avère bénéfique pour toute l'entreprise : il consolide les processus de travail, diminue les malentendus, les erreurs et les accidents et améliore l'intégration du personnel, qui s'identifie mieux à l'entreprise.

SCHWEIZERISCHER ARBEITGEBERVERBAND
UNION PATRONALE SUISSE
UNIONE SVIZZERA DEGLI IMPRENDITORI

sgv usam
Dachorganisation der Schweizer KMU
Organisation faîtière des PME suisses
Organizzazione mantello delle PMI svizzere
Umbrella organization of Swiss SME

SBV SSE SSIC
Schweizerischer Baumeisterverband
Société Suisse des Entrepreneurs
Società Svizzera degli Impresari-Costruttori
Societad Svizra dals Impressaris-Constructurs

GASTROSUISSE
Für Hotellerie und Restauration

hotelleriesuisse
Swiss Hotel Association

Officialisez le français au sein de l'entreprise

Faites du français la langue officielle de votre entreprise. Communiquez cette règle aussi bien en interne que lors des entretiens d'embauche ou des engagements. En formant des équipes plurilingues, vous aiderez le français à s'imposer.

Impliquez le personnel

Le personnel et, en particulier, la hiérarchie directe doivent être conscients de l'avantage que représente pour l'entreprise un apprentissage rapide du français par les collaborateurs allophones. Ils doivent savoir comment contribuer activement à l'acquisition de la langue française dans le travail quotidien. Une formation, même brève, de la hiérarchie permet d'obtenir de bons résultats.

Créez des possibilités d'apprentissage

Chaque entreprise peut très simplement optimiser l'apprentissage au quotidien. Il vaut la peine d'étiqueter les outils et les appareils d'usage fréquent ou de lister les termes et phrases les plus courants à la place de travail. Les processus et les consignes de sécurité se mémorisent plus facilement s'ils sont rédigés dans un français facile à comprendre et accompagnés d'illustrations. Il est également possible de profiter d'une discussion pour expliquer des termes importants.

Utilisez le langage des mains pour faciliter la compréhension

Montrez les objets dont vous êtes en train de parler, par exemple votre montre si vous évoquez l'heure. Lorsque vous faites la démonstration d'une étape de travail, décrivez en même temps, dans un langage simple, ce que vous faites. Désignez toujours les outils, les matériaux et les documents par les termes techniques d'usage.

Assurez-vous que vos propos ont été compris

Vérifiez auprès de vos collaboratrices et collaborateurs qu'ils aient compris vos consignes et laissez-leur suffisamment de temps pour reformuler les instructions ou demander des précisions. Evitez les questions fermées du type « Avez-vous tout compris ? » : elles sont généralement suivies d'un « oui » hésitant (même si tout n'a pas été compris) signalant la politesse ou l'embarras. Posez plutôt des questions ouvertes : « Par quoi commencez-vous ? » ou « De quel matériel avez-vous besoin ? ». Vous saurez ainsi plus facilement si vos consignes ont été comprises ou si vous devez donner des explications complémentaires.

Exprimez-vous simplement et correctement

Les personnes allophones apprennent le français qu'elles entendent sur leur lieu de travail. Veillez donc à vous exprimer en bon français et à éviter les phrases du genre « Toi nettoyer deuxième étage ». Evitez également les phrases à rallonge, qui sont difficiles à comprendre. A l'oral comme à l'écrit, privilégiez des phrases simples et correctes : vos informations seront nettement plus faciles à saisir. Votre personnel vous en sera reconnaissant.

Stimulez l'apprentissage

Apprendre une nouvelle langue à l'âge adulte, c'est prendre des risques. Pour aider au quotidien vos employées et employés allophones à acquérir la langue française, renforcez leur motivation en leur témoignant votre reconnaissance et votre estime à l'égard des efforts qu'ils consentent. Incitez-les à poursuivre leur apprentissage en les félicitant, avec justesse et bienveillance, pour les progrès qu'ils accomplissent.

Pour apprendre une langue, rien de tel qu'un cours

L'encouragement linguistique sur le lieu de travail ne remplace pas l'apprentissage systématique du français dans le cadre d'un cours. Il est conseillé aux entreprises d'inciter leur personnel allophone à suivre des cours de français (adaptés à leur branche) ou de faire appel à des prestataires spécialisés pour organiser des cours. Les entreprises de petite taille peuvent se réunir pour proposer des cours en commun. Une attestation doit être délivrée à l'issue de chaque cours.

Les cours de langue facilitent la communication au sein de l'entreprise et rendent le travail ainsi plus efficace. De nombreuses possibilités s'offrent aux entreprises pour encourager leur personnel à suivre un cours et pour exprimer leur reconnaissance à l'égard de l'effort ainsi consenti : prise en charge des coûts occasionnés (plusieurs CCT nationales possèdent des fonds de financement paritaires), imputation de tout ou partie de la durée du cours sur le temps de travail, perspective de perfectionnement ou d'activités plus étendues, plus exigeantes et/ou mieux rémunérées.

Pour organiser ou choisir des cours de langue, n'hésitez pas à demander conseil aux services d'intégration spécialisés – locaux et cantonaux – dont vous trouverez la liste sur www.dialogue-integration.ch.